

Bouteilles de boisson en PET: succès de la collecte grâce au service public?

La collecte des bouteilles de boisson en PET incombe légalement aux points de vente. Mais pour atteindre le taux minimum de retour fixé par la Confédération, la mise à disposition d'une infrastructure adéquate dans les lieux publics est aussi nécessaire. M. Jean-François Marty, directeur de PET-Recycling Schweiz en Suisse romande, décrit ici les mesures prises pour répondre aux exigences légales.

Cet espace rédactionnel est réservé à PET-Recycling Schweiz, qui a soutenu la réalisation de ce numéro de FORUM DÉCHETS et que nous tenons ici à remercier.

FORUM DÉCHETS: Quel est, en Suisse, le concept de récupération des bouteilles de boisson en PET?

M. Marty: Conformément à l'Ordonnance fédérale sur les emballages pour boissons, celui qui vend des boissons dans des bouteilles en PET doit les récupérer (art. 7 al.1). Environ 55% des bouteilles en PET mises sur le marché sont acheminées au recyclage via les commerçants. Il n'est actuellement guère possible d'augmenter fortement ce taux. La Confédération exige cependant un quota minimal de 75%. Cet objectif ne peut dès lors être atteint que grâce au soutien des services publics, autrement dit par la collecte efficace dans les lieux publics. Dans cette optique, les communes sont des partenaires bienvenus. Grâce à leur contri-

bution, le taux de recyclage peut être substantiellement augmenté.

FD: Les communes sont-elles indemnisées pour ce service?

M. Marty: Dans le cadre de l'organisation et de la mise en place de solutions durables pour la collecte des bouteilles de boisson en PET, les villes et communes peuvent bénéficier, depuis le début de cette année et sous certaines conditions, d'une aide financière et logistique. Cette nouvelle réglementation, sollicitée par l'OFEFP, l'ORED et l'Union des villes et communes suisses est mise en place par PET-Recycling Suisse. Vu la trop forte teneur en matériaux étrangers, la collecte de PET par des postes publics de récupération non surveillés est fortement déconseillée. Seule la collecte dans les petites communes sans commerce peut se justifier via des postes non contrôlés.

FD: Quelles autres mesures sont prises dans le cadre des services publics?

M. Marty: Le réseau de récupération est continuellement en expansion. Depuis février, la collecte des bouteilles en PET est aussi une préoccupation des CFF. De nouveaux conteneurs ont été placés dans les sept plus grandes gares de Suisse, dont Lausanne et Genève. Ce sont ainsi quelque 4,5 millions de bouteilles supplémentaires qui devraient être recyclées. D'autres gares et institutions touristiques vont également être équipées dans le courant de l'année. Les organisateurs de manifestations sont également motivés par la mise à disposition gratuite de l'infrastructure nécessaire à la collecte. Environ 600 en ont déjà profité l'année dernière. Dans ce contexte, les communes peuvent apporter leur contribution en suggérant (ou obligeant!) la collecte des bouteilles en PET pendant les manifestations.

FD: Comment la population est-elle sensibilisée au recyclage du PET?

FORUM DÉCHETS

Ayant renoncé à la publicité au profit d'un sponsoring, FORUM DÉCHETS offre au secteur privé, qui mène aux côtés des services publics un combat actif contre les déchets, une tribune pour faire connaître son point de vue, son expérience. En fonction des prochains thèmes abordés par la rédaction, votre entreprise pourrait également être intéressée par un publi-reportage...



M. Marty: Plusieurs campagnes sont menées annuellement afin de convaincre la population de l'importance de la récupération des bouteilles de boisson en PET. La campagne d'affichage et de spots "chaque bouteille compte" sera reconduite cette année. Tout comme celle relative au "littering". De plus, des informations continuellement mises à jour sont disponibles sur notre site www.petrecycling.ch, ainsi que l'emplacement des postes de collecte publics et privés.

Pour toute information supplémentaire, contactez:

PET-Recycling Suisse
Direction Suisse romande
ZI En Budron E9
Case postale 402
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 653 36 91
Fax 021 652 17 12
jfmarty@prs.ch



Expansion continue du réseau de récupération: depuis cette année, le PET peut être également récolté dans les gares Railcity.